



DU 21 JUILLET 2021

Date de la convocation 16/07/2021

Conseillers municipaux en exercice: 19

Votants : 19 Présents : 16 Procurations : 3

Présents :

Mmes : ABADIE, CAZENAVE, DELFINI, FRITZ, GARRIGUES, MARTELOZZO, POUJAL, SAVARD.

Mrs : BRISARD, CANDIARD, DASSIEU, GOUZY, KLIMACEK, PERIN, RAGOT, SUEL.

Excusés ayant donné procuration :

M. KLEIN-MEYER à Madame CAZENAVE,

Madame RUBIO à Mr DASSIEU,

Mr DAUBA à Monsieur SUEL

Absents/Excusés n'ayant pas donné procuration :

Secrétaire de séance : Mme DELFINI Véronique.

Début de séance : 20h54

1.Approbation du Compte-rendu du 02 juin 2021

Vote pour l'approbation du compte-rendu du 02 juin 2021 : unanimité

2.Délibération CCGT : Adoption du rapport CLECT et à la fixation des attributions de compensations 2021

CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Cette année, il y a diminution de la compensation que nous devons reverser par rapport à l'année dernière. On passe de 130 190€ à 129 775€.

Vote pour l'adoption du rapport CLECT et à la fixation des attributions de compensations 2021 : unanimité

3.Délibération CCGT : reversement de la fiscalité pour les taxes foncières sur les propriétés bâties acquittée par les entreprises installées sur les ZA d'intérêt communautaire

La CCGT demande à ce que la commune signe une convention pour que la commune lui reverse la taxe foncière des entreprises qui s'installent dans la zone ou qui s'agrandissent à partir de 2020.

En 2019, l'ancien Conseil municipal avait voté contre ce reversement.



DU 21 JUILLET 2021

Date de la convocation 16/07/2021

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 19 Présents : 16 Procurations : 3

En commission Finances CCGT, Madame la Maire a demandé le montant du reversement ainsi que le détail. A ce jour la CCGT ne peut pas répondre, et est dans l'attente d'un logiciel pour effectuer les calculs. Il arrivera en septembre.

Toutes les communes doivent voter à l'unanimité.

Décision de Conseil Municipal : Madame la Maire propose au conseil municipal d'attendre d'avoir des éléments complémentaires et d'arbitrer en fonction. Le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition de Madame la Maire.

4.Délibération : Plan de relance : Socle numérique des Ecoles

La candidature déposée par Madame la Maire à l'appel à projet numérique de l'Etat pour l'école élémentaire de Pujaudran **a été retenu**.

Cet candidature permet l'Achat de plusieurs IPAD pour chaque classe ainsi que deux vidéo projecteurs.

Le montant des dépenses de 13 620€ est subventionné à hauteur de 9534€.

Délibération pour que Madame la Maire puisse signer la Convention avec le Ministère de l'Education Nationale.

Vote à l'unanimité.

5.Location salle de fêtes suite à expertise

Le Conseil municipal doit statuer sur la location de la salle des fêtes.

Décision du conseil municipal : il n'y aura pas de location tant qu'une nouvelle expertise ne sera pas réalisée avec précisions de travaux à réaliser.

6.Questions diverses

a. ALAE/ALSH

Suite à l'injonction du Ministère de la Jeunesse et des Sports, sur l'espace ALAE trop petit, Madame la Maire a proposé une structure modulaire dans l'immédiat pour répondre aux normes. Cette proposition a été acceptée avec un délais maximum d'installation aux vacances de la Toussaint.



Un dossier de demande de subvention CAF doit être monté.

Le Conseil municipal décide d'installer des modules (100 m2) dans la prairie, ce qui représente 6,4% de la surface disponible (cours, prairie, préau).

Un permis de construire devra être déposé.

b. City Stade

Implantation d'un City Stade dont les demandes de subventions déposées à la Région Occitanie et à la Caf ont été acceptées.

Le conseil municipal a choisi la piste et les barreaux bleus et les poteaux gris.

c. Eglise

Un expert est passé par rapport à la corniche.

L'expert dit que le toit est à refaire : beaucoup d'infiltrations et une poutre s'est effondrée.

Nous avons 6 devis pour la toiture allant de 4 000 à 18 000€.

Il faut refaire le toit avant de faire la corniche. Pour les travaux de peinture, il faudra les prévoir au prochain budget.

Il y a aussi des infiltrations au niveau du porche.

d. SDEG

-terrain de pétanque

Ils vont venir lundi pour l'électrification du terrain de pétanque. Ils vont nous faire un devis.

-Enterrement des lignes

C'est gratuit. Il faut regarder où enterrer les lignes. Il faudra continuer à installer des poteaux pour les lignes téléphoniques si elles sont sur le même poteau.



e. Chemin de secouris

Travaux commencés le 17 juillet avec l'accompagnement de Monsieur Rigail du bureau d'étude que Madame la Maire a sollicité pour suivre les travaux et accompagner les élus.

f. Poubelle

L'installation a pris du retard mais cela devrait se faire d'ici septembre. Les emplacements du village ont été choisis mais il faut voir si c'est faisable.

Pour la plaine, le SITCOM doit venir.

g. pétanque

-panneau : il est commandé et devrait être livré la semaine prochaine.

-Peinture : nous allons acheter la peinture et ils se peindront le cabanon

-électrification : il manque de puissance.

h. Terrain de football

Il y a un problème de pression. Il faut peut-être un surpresseur ou tirer une canalisation depuis le fond du terrain.

i. Travaux

-climatisation réfectoire et salle de motricité

Elle sera installée les 29 et 30 juillet.

-volets roulants de la salle de motricité

Nous sommes en attente tout comme pour la fenêtre de la classe de Véronique Drouot.

-WC maternelles



DU 21 JUILLET 2021

Date de la convocation 16/07/2021

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 19 Présents : 16 Procurations : 3

Les travaux commenceront quinze premiers jours d'août.

-cantine

Les travaux de peinture ont commencé.

k. Renfort agent technique

Maxime reviendra aider les garçons une journée par semaine.

Un recrutement d'agent technique polyvalent est en cours. C'est un CDD de 6 mois à 28 h.

Fin de séance : 22h56

Signé et approuvé par le secrétaire de séance

Madame la Maire

ABADIE Muriel